



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Revue du DSRP

SITUATION DES INDICATEURS 2006

SOMMAIRE

Introduction	2
Evolution du cadre macroéconomique.....	2
Evolution de l'incidence de la Pauvreté	3
Infrastructures villageoises	5
Eau et assainissement	6
Secteur de l'Education.....	7
Secteur des Routes.....	8
Santé et Nutrition	9
Décentralisation	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CI	Cours d'initiation
DSRP	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FDD	Fonds de Dotation
FECL	Fonds d'Equipement des Collectivités Locales
ICS	Industrie Chimique du Sénégal
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de Santé
PAIN	Paquet d'Activités Intégrée de Nutrition
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEPAM	Programme Eau Potable Assainissement pour le Millénaire
PNLS	Programme National de Lutte contre le SIDA
PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
SAR	Société Africaine de Raffinage
SCA	Stratégie de Croissance accélérée
SENELEC	Société Nationale d'Electricité

NOVEMBRE 2007

Introduction

Les engagements pris par le Gouvernement du Sénégal dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du DSRP concernaient entre autres la production de rapports annuels d'avancement, faisant état de la revue du dispositif institutionnel, de l'examen du cadre macroéconomique de la mobilisation des ressources ainsi que de leur suivi budgétaire. Pour l'année 2006, année de révision du DSRP, un état des lieux a déjà été fait au cours des différentes étapes du processus. Il doit être complété par un point sur les indicateurs, qui met en exergue les résultats atteints en 2006.

Cette revue, qui se limite exclusivement à l'analyse des résultats atteints à travers les indicateurs de la liste restreinte, a pour objectif de donner des éléments d'évaluation du DSRP.

L'évaluation de tous ces indicateurs se fait en prenant en compte leur évolution relative, d'une part, et en comparant leur taux d'accroissement moyen annuel à celui nécessaire pour atteindre l'objectif chiffré à pour l'horizon 2015, d'autre part.

A ce titre, une présentation du cadre macroéconomique se fera dans un premier temps pour situer le contexte d'évolution de l'année 2006. Ensuite, l'état de pauvreté sera rappelé pour 2006 sur la base des résultats atteints en 2005 avec l'enquête de suivi de la pauvreté (ESPS). Dans la suite de ce rapport, tous les indicateurs de la liste restreinte seront passés en revue.

Evolution du cadre macroéconomique

Entre 2000 et 2005, le Sénégal s'est situé dans une dynamique soutenue des activités économiques. En effet, la croissance économique a maintenu sa tendance d'après dévaluation. Ainsi, en 2000, le taux de croissance économique (en termes réels) se serait situé à 5,5% contre 4,7% un an plus tard. En 2002, l'économie sénégalaise a enregistré une contre performance, en fléchissant à un taux de croissance réelle de 1,1%. Cette situation s'expliquait par la mauvaise campagne agricole de 2002, elle-même due à un faible niveau de la pluviométrie.

A partir de 2003, les activités économiques se sont redynamisées. Le taux de croissance économique était estimé à 6,5% en 2003 pour atteindre 5,6% un an plus tard. En 2005, la croissance économique est restée quasiment stable par rapport à sa situation de 2004, son taux était de 5,5%. **En 2006, le taux de croissance s'est éloigné de sa tendance historique de 5 à 6 % pour tomber aux alentours de 3 % avec une détérioration des soldes budgétaires et extérieurs.** Une situation qui s'expliquerait par les difficultés rencontrées par le secteur secondaire (ICS, SAR, SENELEC, etc.) et la flambée du prix du baril de pétrole, entre autres.

La croissance du secteur primaire s'est établie à 6,8% 2006 contre 9,4% en 2005. Après avoir connu une croissance remarquable de 19,8% en 2003, la croissance du secteur s'était située à 2,7% en 2004. Il faut noter que ce secteur a affiché une baisse des activités de 20,6% (-20,6%) en 2002 due notamment à la mauvaise campagne agricole.

S'agissant du secteur secondaire, il a enregistré 9,8% de croissance en 2002 contre 6,4% en 2003 et 6,2% en 2004. La baisse de croissance du secteur secondaire s'est poursuivie en 2005, avec 3,8% de croissance. Le secteur a connu un ralentissement de 1,3% (-1,3%) en 2006 en raison notamment des difficultés des ICS et de la flambée du cours du pétrole.

Le secteur tertiaire, moins affecté par la hausse du cours du pétrole, a enregistré une croissance de 5,3% en 2005 contre 6,3% un an plus tôt. En 2003, le taux de croissance réelle du secteur était de 4,4% contre 5,5% en 2002. Il aurait connu une performance de 4,6% en 2006 en termes réels.

Le taux d'inflation annuelle mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est ressorti à 2,1% en 2006, alors que un an plus tôt, il n'était que de 1,7%. Par contre, les prix après avoir connu une légère surchauffe en 2000 (3%) et en 2001 (2,7%). Ils ont nettement baissé en 2003 (pas de hausse sous-jacente) et en 2004 (0,5%). Sur la période 2000-2006, l'inflation a été modérée malgré la persistance de la hausse du cours du baril de pétrole.

La gestion des finances publiques a été marquée, depuis 2000, par une progression satisfaisante du niveau de recouvrement des recettes et une gestion assez prudente des dépenses budgétaires. Le taux de pression fiscale qui est resté presque stable entre 2003 et 2004 (17,2% du PIB), passé de 18,8% en 2005 à 19,1% en 2006.

La dette publique extérieure est dominée par la dette multilatérale avec une moyenne de 64,2% sur la période 1995/2005 contre 35,8% pour la dette bilatérale. En 2006, la dette publique extérieure est évaluée à 864 milliards contre 158 milliards de dette intérieure. Le ratio de la dette publique extérieure rapportée au PIB s'est beaucoup amélioré entre 2003 et 2005, en passant de 57,7% à 42,2% puis à 18% en 2006, restant largement en dessous du seuil critique des 70% fixé dans le cadre de l'UEMOA. Cette performance est essentiellement imputable à l'annulation de la dette au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

Au total, en 2006 l'encours de la dette publique, représente environ 20% du PIB nominale, pour cette même année, soit largement en dessous du seuil communautaire de 70%. C'est dans ce contexte macroéconomique que le Sénégal s'est inscrit résolument dans une dynamique de lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des OMD à l'horizon 2015, à travers les axes stratégiques (DSRP 2003-2005 et DSRP 2006-2010).

Evolution de l'incidence de la Pauvreté

L'un des piliers majeurs du DSRP au Sénégal est basé sur l'axe création de richesses pour lutter contre la pauvreté¹ en milieu urbain et rural. Il cherche entre autres à favoriser : (i) une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté; (ii) une croissance qui repose sur des secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des

¹ La Stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal porte sur la lutte contre la pauvreté de manière générale.

revenus en milieux rural et urbain et (iii) une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations.

Rappel des résultats de 2005

Depuis la mise en œuvre du DSRP, on note pour la période 2003-2005, une baisse significative de la pauvreté. Ainsi, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté a connu une baisse, passant de 57,1% en 2001 à 50,6% en 2005². En ce qui concerne les ménages, la proportion vivant en dessous du seuil de pauvreté a également accusé une baisse significative, en passant de 48,5 % en 2002 à 42,6% en 2005. En 2001, l'incidence de pauvreté en milieu rural était de 57,5% et a baissé jusqu'à 55,6% en 2005. L'incidence de la pauvreté a plus baissé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 1: Indices FGT de la pauvreté au Sénégal

	Ménages				Individus			
	Niveau national	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural	Niveau national	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural
	2001-02							
Incidence de la pauvreté (%)	48,5	33,3	43,3	57,5	57,1	42,0	50,1	65,2
Profondeur de la pauvreté (%)	14,8	9,5	13,4	17,8	18,3	12,0	16,1	21,4
Gravité de la Pauvreté (%)	6,2	3,7	5,7	7,5	7,9	4,7	6,9	9,4
Coefficient de Gini	37,4	41,9	38,3	29,9	34,2	37,3	35,2	30,1
	2005-06							
Incidence de la pauvreté (%)	42,6	25,3	30,8	55,6	50,6	32,4	38,6	61,7
Profondeur de la pauvreté (%)	13,4	6,3	8,5	18,8	16,1	8,2	10,7	21,4
Gravité de la Pauvreté (%)	6,0	2,3	3,5	8,9	7,3	3,0	4,4	10,2
Coefficient de Gini	35,1	35,3	32,1	31,4	32,0	31,9	28,9	30,2
Contribution	100	16,6	13,3	70,1	100	15,4	13,4	71,2

Source : ANSD, ESAM-II 2001 et ESPS 2005

Comme l'incidence de la pauvreté, la profondeur a également diminué sur la période de mise en œuvre du DSRP de première génération en passant de 14,8% à 13,4%, exprimant un rapprochement moyen du niveau de vie des pauvres à la ligne de pauvreté. Sur le plan des inégalités, la situation s'est améliorée entre 2001 et 2005. Le coefficient de GINI a légèrement baissé sur la période en passant de 34,1% à 31,9%. Ces résultats montrent que la baisse remarquable de l'incidence de la pauvreté s'est accompagnée aussi d'une légère réduction des inégalités.

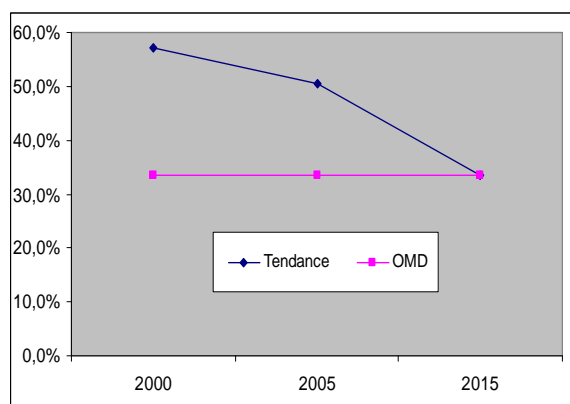
Situation en 2006

Sur la base des estimations faites en 2006 sous l'hypothèse de constance des inégalité le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé à 50,4% contre 50,6% en 2005. Cette faible évolution de l'incidence s'explique par les contre performances de l'économie enregistrées en 2006. Toutefois, avec la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée, il est prévu de réaliser des niveaux de taux de croissance suffisants pour porter le Sénégal à l'atteinte de l'OMD1. Ainsi, le rythme

² D'après les résultats obtenus de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II 2001) et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005).

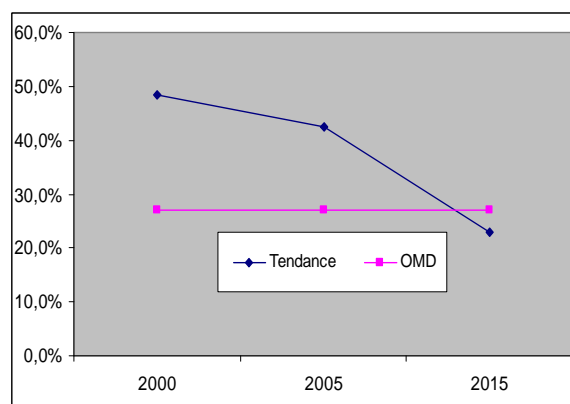
d'évolution devrait permettre de faire passer la proportion des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté en dessous de 33% à l'horizon 2015, le niveau fixé par les OMD.

Figure 1 : Incidence de la pauvreté des individus



Source : CSPLP/MEF

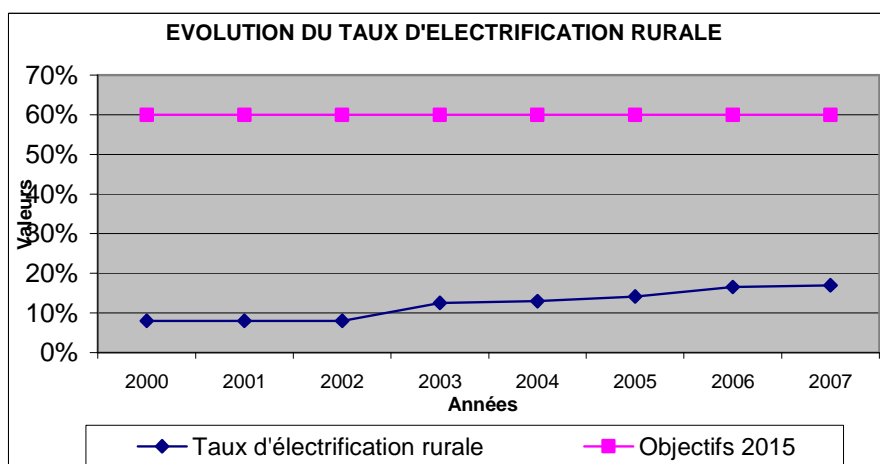
Figure 2 : Incidence de la pauvreté des ménages



Source : CSPLP/MEF

Infrastructures villageoises

En ce qui concerne les infrastructures villageoises, l'accès à un service électrique est en progression constante en milieu rural. En effet, la proportion de ménages ruraux ayant accès à un service d'électricité est de 16,5% en 2006 contre 14,2% en 2005. Cette proportion devrait atteindre 17% en 2007.



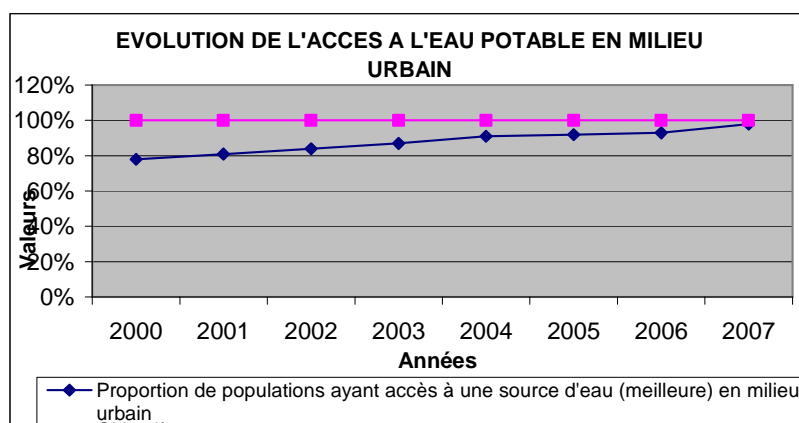
Il s'agira conformément aux objectifs du DSRP (à la lettre de mission du ministre de l'Énergie) d'arriver pour 2010 et 2015 à des taux respectifs de 35% et 60% ; ce qui dépasse largement l'objectif de 30% retenu lors de la confection de la liste restreinte. Cependant, l'atteinte de ces objectifs nécessite la mise à disposition de ressources financières estimées à 22 milliards de FCFA par an.

Eau et assainissement

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le PEPAM a permis d'atteindre des résultats confortables. Le PEPAM fait intervenir, de par son cadre institutionnel, tous les acteurs rattachés aux différents Ministères Techniques dans un cadre unifié autour des objectifs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Ainsi, pour ce qui concerne l'accès à l'eau potable, en milieu urbain, le taux est passé, entre 2005 et 2006, de 92% à 93% pour le milieu urbain. En milieu rural, en 2006, 69% des populations ont accès à une source d'eau meilleure contre 66% en 2005. Ces résultats devraient connaître une amélioration en 2007 avec respectivement 98% et 71% en milieux urbain et rural.

Les différents efforts déjà entrepris seraient largement suffisants quant à la réalisation des objectifs retenus et des OMD. L'accès en milieu urbain serait de 100% vers 2010 et plus de 80% de la population en milieu rural utiliseront une source d'eau potable de manière durable en 2015. Par conséquent, il s'agit de garder le cap et de maintenir les efforts avec la mise en œuvre du PEPAM.

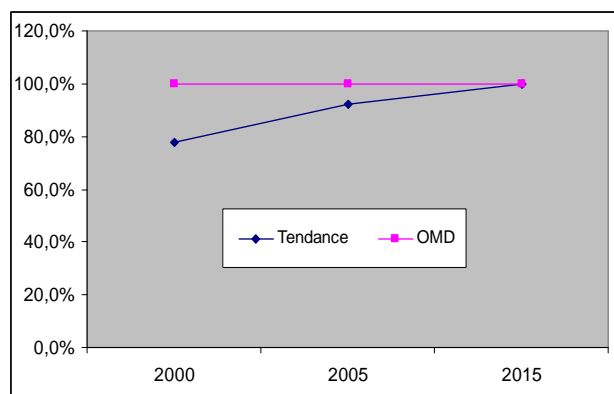


L'accès des populations à l'assainissement en milieu urbain a connu une amélioration en 2006. Le pourcentage de la population urbaine ayant accès à l'assainissement est passé de 59% à 62% entre 2005 et 2006 supérieur à l'objectif fixé pour cette même année (61 %). Ce taux a été amélioré en partie grâce aux programmes de branchement sociaux. Ce taux devrait atteindre 64% en 2007. Les objectifs à atteindre pour 2010 et 2015 sont respectivement de 70% et 78%.

En milieu rural, l'accès à un système autonome d'évacuation des eaux usées et des excréta a évolué passant de 17% en 2004 à 18% en 2006. Ce taux devrait atteindre 20% en 2007 Ce taux devrait atteindre 33% en 2010 et 59% en 2015 année de la fin de la troisième phase du PEPAM.

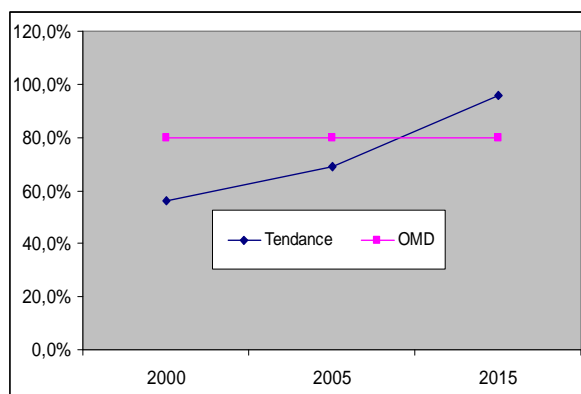
L'évolution historique des taux d'accès à l'assainissement en milieux urbain et rural et leurs projections à 2010 apparaissent en ligne avec les OMD.

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure (eau potable) en milieu urbain



Source : CSPLP/MEF

Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure (eau potable) en milieu rural

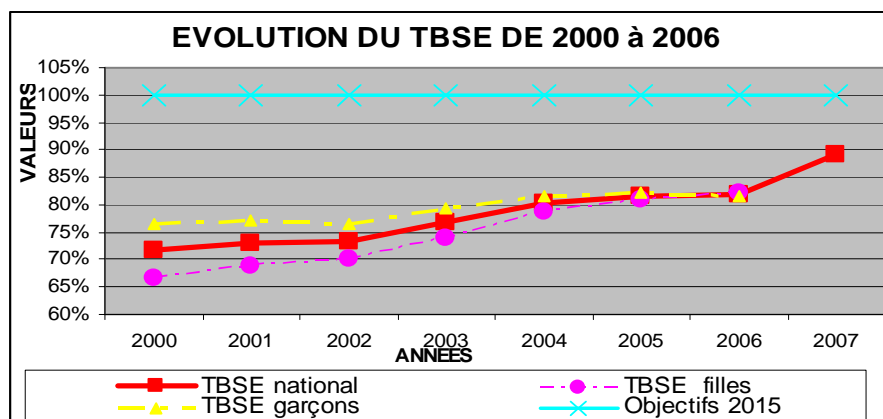


Source : CSPLP/MEF

Secteur de l'Éducation³

La part du budget alloué au secteur de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) est de 25% en 2006 contre 25,6% en 2005.

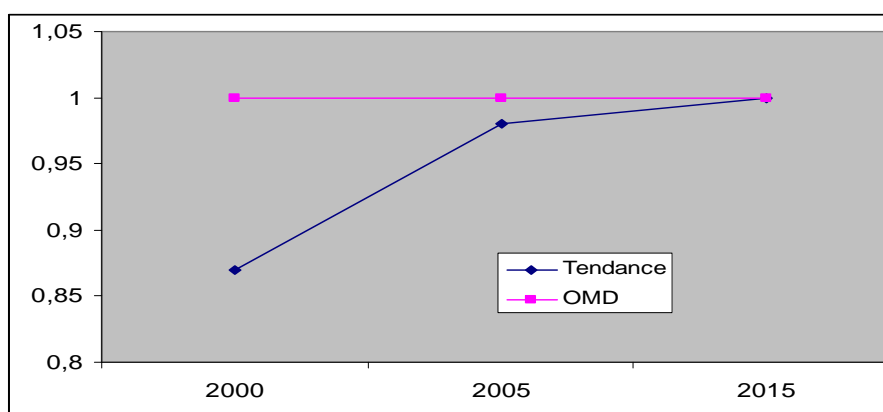
En 2006, le taux brut de scolarisation est de 81.8% contre 81.6% en 2005. Ce taux est en constante progression mais reste en dessous de la moyenne de l'Afrique au Sud du Sahara. La scolarisation des filles dans l'élémentaire est plus élevée que celle des garçons. En effet, le taux brut de scolarisation se situe à 82,2% chez les filles et 81,5% chez les garçons.



Si la tendance se maintient, l'objectif de parité dans l'enseignement élémentaire sera atteint en 2015.

³ Avec la publication des résultats du RGPH-III, l'ensemble des données de la série (2000 à 2006) pour le secteur de l'éducation, qui étaient basées sur les projections du RGPH-II, a complètement changé. Ceci va nécessiter des réajustements et une révision du Simulpdef pour la formulation des objectifs. Par rapport à l'année 2007, la campagne de collecte de données est en cours. Les données issues des premières tendances sont attendues en fin novembre.

Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire (élémentaire)



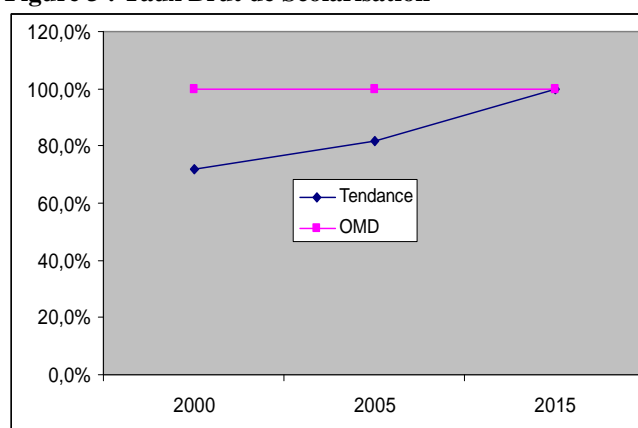
Source : CSPLP/MEF

Quant à l'accès au CI, l'année 2006 a observé une évolution avec un taux d'admission au CI de 91,4% contre 86,8% en 2005. Ces résultats touchent davantage les filles (94,6%) que les garçons (88,3%).

Le taux d'achèvement a connu une baisse en 2006 avec 45,8% contre 49,9% en 2005. Ce phénomène s'explique par la contre performance enregistrée en 2001 au niveau de l'admission au CI. Pour rappel, le taux d'admission au CI était établi à 73% contre 79% en 2000.

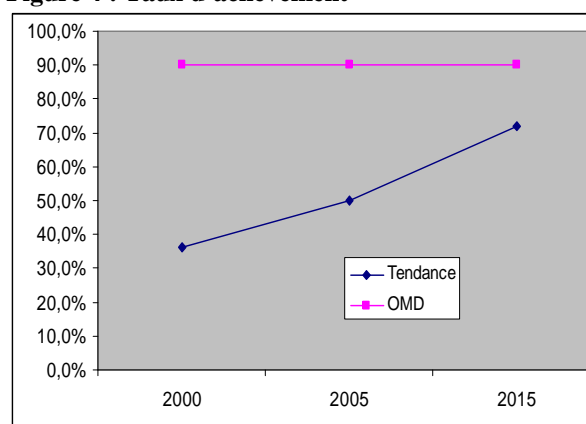
Pour assurer l'éducation primaire pour tous les enfants comme le préconisent les OMD, le Sénégal devra faire davantage d'efforts pour améliorer le taux d'achèvement à l'école élémentaire et maintenir les acquis en ce qui concerne l'accès à l'école.

Figure 3 : Taux Brut de Scolarisation



Source : CSPLP/MEF

Figure 4 : Taux d'achèvement



Source : CSPLP/MEF

Secteur des Routes

En termes d'objectifs, le gouvernement a retenu pour chaque année dans le cadre du DSRP, le revêtement de 300 Km de routes en bitume et la poursuite de la construction de 1000 km de routes latéritiques.

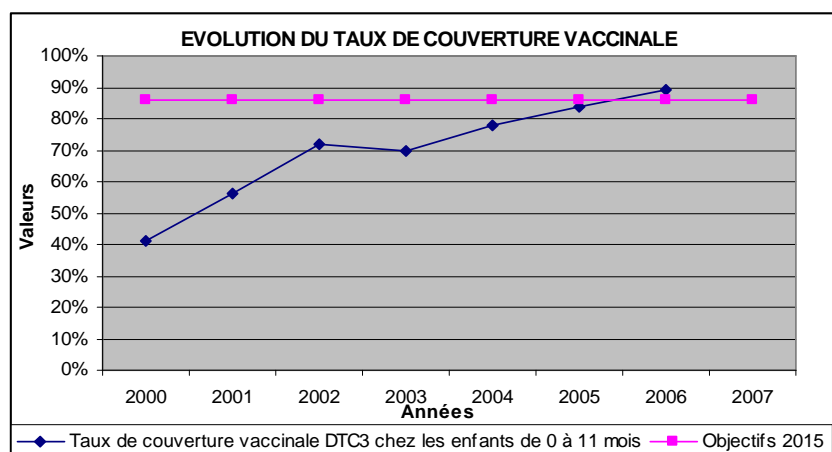
Les efforts fournis dans ce cadre, se traduisent par le pourcentage du réseau routier en terre classé en bon et moyen état, qui est passé de 68% en 2005 à 73% en 2006 ; celui du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état a atteint 57% en 2006 contre 55%.2005.

Santé et Nutrition

Santé

Le Gouvernement affiche très clairement ces ambitions en matière de santé. Cependant, la part des dépenses budgétaires allouées au secteur de la Santé a baissé en 2006. En effet, la part du budget de la Santé (fonctionnement + investissement) dans le Budget total est passée de 9,7% en 2005 à 8% en 2006 ; ce qui est inférieur à l'objectif de plus de 9% fixé dans le DSRP pour 2006 conformément aux recommandations de l'OMS.

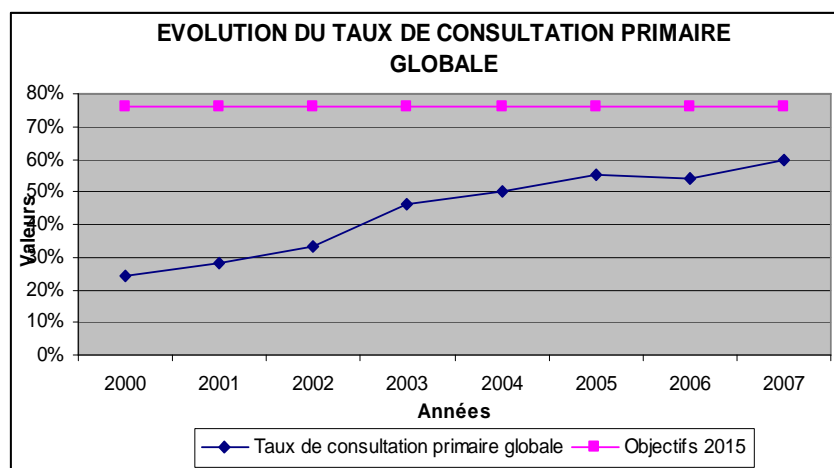
En ce qui concerne les indicateurs de performance, le taux de couverture vaccinale DTC34 chez les enfants de 0 à 11 mois a connu une progression de 5 points entre 2005 et 2006, passant de 84 % à 89%. Ce résultat est déjà au dessus de l'objectif 85% chiffré dans le DSRP.



Le **taux de consultation primaire globale**⁵ se situe à 40,7% contre 50%

⁴ Le DTC3 est remplacé par le PENTA3

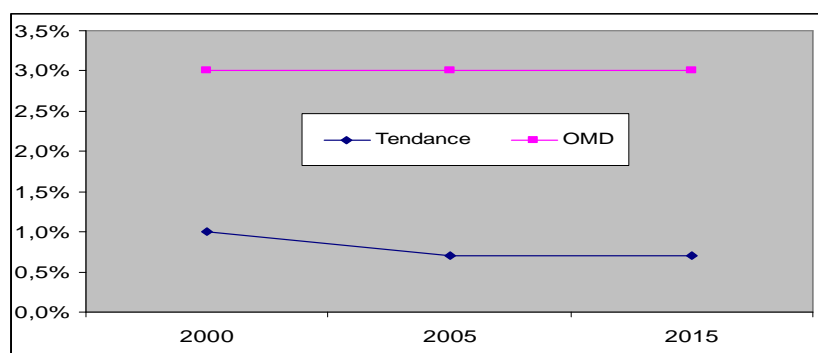
⁵ Pour prendre en compte les nouveaux cas de consultation pour des soins de base curative et préventive, il est préférable de considérer le taux de consultation primaire globale. En outre, l'indicateur 'taux de consultation primaire curative' devrait connaître une baisse si les actions menées dans le cadre de promotion et de prévention sont efficaces



Quant au pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé, il se situe à 52,47% en 2006 contre 51,9% en 2005 et pour un objectif DSRP de 65% en 2006. En dépit des efforts fournis dans ce domaine, les résultats restent toujours en deçà de l'objectif initial de 65% en 2006, retenu dans le DSRP par rapport au niveau de référence de l'indicateur en 2002 qui était de 54%

Le taux de prévalence du VIH/SIDA dans la population, se situe à 0,7% en 2005 selon les résultats de l'EDS-IV. L'objectif inscrit dans le DSRP était de le maintenir en dessous de 3%. Selon les résultats de l'EDS-IV (2005), la prévalence du Sida au Sénégal, tous sexes confondus, est de 0,7%. Avec un taux de prévalence de 0,9%, les femmes sont plus infectées que les hommes (0,4%). Le Sénégal a obtenu une baisse de près de 90 % des coûts des traitements par les Anti-Rétro-viraux. Grâce au Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), le Sénégal capitalise les acquis et se propose de maintenir la prévalence du VIH à un niveau inférieur à 3% de la population ; objectif retenu dans le DSRP.

Taux de prévalence du VIH/Sida dans la population générale



Source : CSPLP/MEF

Nutrition

Concernant la lutte contre la malnutrition, le Sénégal a mis en place un programme de renforcement des capacités nutritionnelles (PRN) qui contribue à la réalisation des objectifs du DSRP.

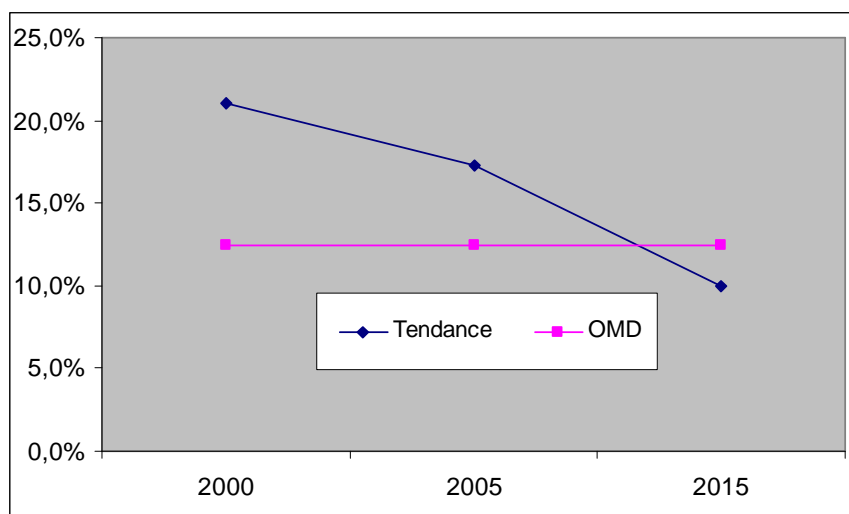
Ainsi, d'après les résultats de l'EDS-IV (2005), l'anémie est présente chez 84% des enfants de moins de 5 ans et chez 61% des femmes. L'iodation universelle du sel produit tarde à se réaliser avec 50% seulement du sel produit par les petits et moyens producteurs de sel iodé. La carence en vitamine (A) pose toujours des problèmes de santé publique. Elle constitue la cause sous-jacente de 30% de la mortalité infanto-juvénile.

Les indicateurs⁶ de nutrition révèlent, qu'entre 1992 et 2005, les prévalences de l'insuffisance pondérale sont passées de 20% à 17%, le retard de croissance de 22% à 16% et la maigreur des enfants âgés de moins de 5 ans est passée de 9% à 8%.

L'amélioration des indicateurs de nutrition est le résultat de la mise en oeuvre des stratégies de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME), du Paquet d'Activités Intégrées de Nutrition (PAIN) et du Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN). Les progrès enregistrés entre 1996 et 2005, notamment la baisse de la proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (20% en 1992 à 17% en 2005), l'augmentation de la pratique de l'allaitement maternel exclusif (24% en 2000 à 34% en 2005) et l'amélioration du disponible journalier en calories et en protéines, montrent que le Sénégal pourra réduire de moitié l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans avant 2015, tel que visé par les OMD.

Les résultats de l'EDS-IV estiment la prévalence pondérale chez les enfants de 0 à 59 mois à 17% en 2005. Ce taux devrait baisser en 2006 avec les efforts déployés dans le cadre du PRN et atteindre 10% en 2015 tel que visé par les OMD.

Figure 5 : Proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale



Source : CSPLP/MEF

Décentralisation

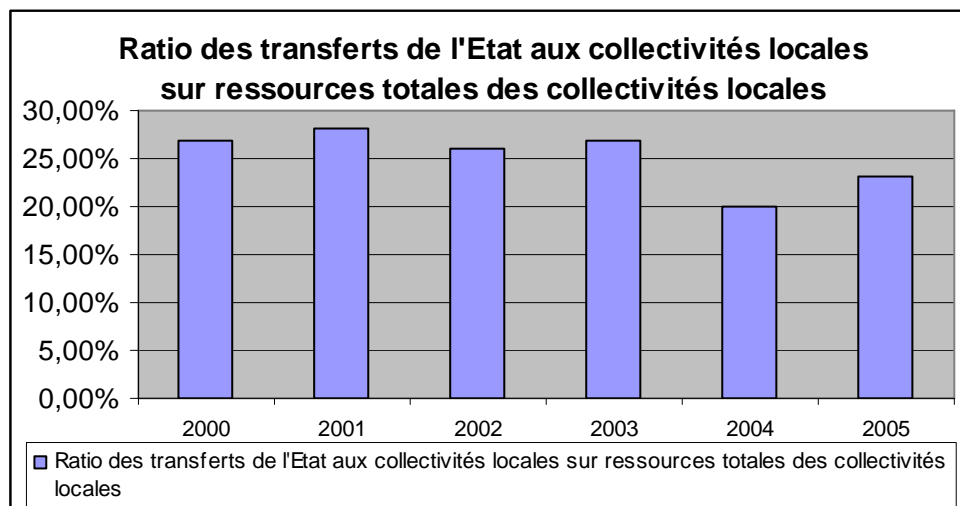
Le montant du fonds de dotation à la décentralisation (FDD) a connu une baisse en passant de 12,7 milliards en 2005 à 12,3 milliards en 2006.

⁶ Résultats EDS-2 et EDS-4

L'objectif visé est de faire évoluer ce fonds à plus de 15 milliards à partir de 2010.

Par contre, le fonds de d'équipement des collectivités locales (FECL) a connu une hausse entre 2005 et 2006, en passant de 6 milliards à 7 milliards.

En 2006, la part relative des transferts financiers de l'Etat aux collectivités (FDD+FECL) en pourcentage du budget de l'Etat Hors dette est passée d'e 1,95% en 2005 à 1,72% en 2006.



Dispositif de collecte des données en 2008

L'espace de l'organisation des enquêtes nationales constitue la contrainte majeure d'un suivi régulier et efficace des indicateurs du Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.

En terme de perspectives pour 2008, on note, selon la disponibilité du financement :

- l'enquête de suivi de la pauvreté (ESPS) qui doit être réalisée tous les deux ans.
- l'enquête village en 2008

Conclusion

La revue des actions menées en 2006 montre que le principal engagement de réviser le DSRP a été exécuté. Dans le cadre de la poursuite du processus, les instruments techniques et institutionnels ont été mis en place progressivement pour assurer une exécution convenable de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) au Sénégal.

Par ailleurs, l'Etat a, à travers le budget national, fait des efforts importants pour respecter les ratios de répartition des dépenses publiques retenues dans le DSRP, en vue de consolider les acquis et soutenir le Sénégal pour l'atteinte de tous les OMD.

Dans le cadre du suivi de la mobilisation et de l'absorption, le dispositif est entrain d'être complété pour répondre aux contraintes majeures identifiées dans le suivi et l'exécution des projets et programmes au Sénégal notamment, la difficulté de dialogue entre les différents niveaux stratégique et opérationnel de conception et de mise en œuvre, l'absence de procédures de surveillance, l'insuffisance d'informations pour une bonne coordination des interventions.

En ce qui concerne les indicateurs de suivi, les résultats montrent une tendance favorable pour les indicateurs sociaux, notamment en terme de développement humain et d'accès aux services sociaux de base. Cette tendance sera renforcée si les mesures envisagées à travers l'ACAB et la Déclaration de Paris sont réalisés et, ce, avec la mise en œuvre progressive des Cadres de Dépenses Sectorielles à Moyen Termes.